

LE JOURNAL DE

GRIGNY

à l'affiche

**RELAIS PETITE
ENFANCE**

Journée portes ouvertes
le 4 février (P.12)

n° 18 - février 2011

Le journal d'information de la Ville de Grigny

site internet : www.mairie-grigny69.fr

en bref > p 04

**Tous au
numérique !**



dossier > p 05

**À l'ère du
numérique**



la ville > p 08

Vœux 2011



enfance > p 12

**Porte ouverte
au Relais**



La ville de Grigny à l'étude

parole de > p 14



Les mots pour le dire

Dans votre discours des vœux 2011, vous évoquez le diplomate Stéphane Hessel qui connaît aujourd'hui un grand succès avec la publication de son livre « Indignez-vous ! ». Pouvez-vous revenir sur votre attachement à « l'esprit de résistance » prôné par l'auteur ?

C'est un esprit qui anime notre politique depuis de nombreuses années. Notre slogan a longtemps été : « Grigny, ville d'histoires et de résistances », et ce n'est pas pour rien. Depuis la résistance à l'occupant jusqu'à notre résistance contre les OGM, l'AGCS, les lois liberticides, etc., c'est une véritable tradition qui anime notre ville et la municipalité. Dans son opusculé, Stéphane Hessel, reprend des idées et des révoltes qui sont les nôtres et qui fondent notre programme municipal. C'est donc, tout naturellement que je les ai reprises en écho dans mon discours lors des vœux à la population.

Vous donnez également rendez-vous en septembre 2011 pour une rencontre à Grigny autour du thème de « la désobéissance ». Pouvez-vous nous en dire plus ?

La « désobéissance civile » est le refus de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé iniques par ceux qui le contestent. De grands penseurs, tels Étienne de La Boétie ou plus récemment Henry David Thoreau ont théorisé le concept de désobéissance civile. A Grigny cette désobéissance est intimement liée au concept de résistance. L'un s'alimentant de l'autre. Nous ne sommes pas les seuls, du reste, parmi les élus locaux à prôner ce mode d'action et à le traduire dans les actes. S'opposer aux expulsions locatives, au service minimum d'accueil, mettre en place un budget participatif ou procéder à des semis désobéissants sont des actions concrètes que nous revendiquons collectivement comme autant de désobéissance à des lois qui ne défendent pas l'intérêt du plus grand nombre. C'est pourquoi nous organiserons, en partenariat avec Le Sarkophage un colloque international sur ce sujet en septembre 2011.

Quels espoirs nourrissez vous pour la France en 2011 ? Pour Grigny ?

Le seul espoir qui fonde ma démarche politique, tant au plan local que national, est que l'on puisse placer, enfin, l'être humain au centre de toutes les problématiques. Nous le faisons localement, bien sûr, mais une fois les frontières de notre ville franchies, c'est la loi de la jungle qui s'applique. La loi du fric tout puissant et du plus fort. Si tout s'organisait autour de l'être humain, c'est une véritable révolution qui s'opérerait, et ce, dans tous les domaines. Cette révolution-là, que j'appelle de mes vœux, ne verra le jour que si l'indignation, la résistance et la désobéissance, dont je parlais ci-dessus, se fédèrent autour d'une démarche capable de renverser ce pouvoir corrompu par les urnes. Mais pour ce faire, il nous faut des leaders qui nous fassent rêver et qui soient porteur d'utopie tout en étant crédibles. Vaste programme...

René Balme,
Maire de Grigny

état-civil

Naissances

Léa LOURO
Noah CIVIER
Naïla BENYOUNES --
BEN SALAH
Chloé CHANELIERE
Lorenzo DA COSTA
Djamel BENSAD
Chamseddine BENSAD
Noé DE AMORIN
Giovanni BRERA

Mariages

néant

Décès

Paolina DEL GIUDICE
née SCIROCCO
Nouna ABOUCHE
née AOURAGH
André ROUX
Sylvianne GRAND-
CHAMP née TOUR

service État-Civil

Tél. 04 72 49 52 19

internet

Passez vos petites annonces sur le site de la ville



Vous voulez vendre une voiture, une moto, un vélo, des meubles, des vêtements, un ordinateur, des jeux vidéo, des livres, ou donner des chatons... Rien de plus simple ! Rendez-vous sur www.mairie-grigny69.fr, rubrique : petites annonces. Elles sont publiées dès que leur contenu a été validé.

Raphaël Sève, responsable des TIC

Tél. 04 72 49 52 35

www.mairie-grigny69.fr

les mots pour ne pas le dire

Révélatrice « Révolution du Jasmin »

Lorsqu'il s'est immolé au mois de décembre dernier pour manifester son mécontentement vis-à-vis du régime autocratique de Ben Ali, Sidi Bouzid, le jeune chômeur tunisien n'aurait sûrement jamais pu imaginer l'ampleur qu'allait avoir son geste... Et pourtant, quelques semaines plus tard, les dizaines de civils sacrifiés (78 morts et 94 blessés) dans les rues embrasées par un vent de révolte, ont entraîné la chute irrémédiable d'une dictature en place depuis 23 ans ! Les promesses, cette fois, n'auront pas eu raison de la volonté populaire, et ce, à la grande surprise de notre propre gouvernement. Les révélations sur les alliances, la corruption, les détournements de fonds opérés à hauteur de plusieurs millions d'euros par le clan de l'ancien président sont mises en lumière via tous les médias, et Internet rend ce mouvement de contestation exponentiel. En Algérie, en Mauritanie ou en Égypte, certains suivent déjà l'exemple de Sidi Bouzid, en s'immolant devant des institutions gouvernementales. Difficile dès lors de justifier le soutien de nos dirigeants à Ben Ali qui, lui aussi, croyait pouvoir gérer les manifestations citoyennes grâce au « savoir-faire » français en matière de « maintien de l'ordre » proposé par Michèle Alliot Marie le 11 janvier dernier. Un retour de manivelle encaissé bien timidement aujourd'hui face au nouveau « gouvernement d'union nationale » tunisien !

passesports

À Givors

Passeports

**biométriques sur RdV :
à la mairie de Givors**

Tél. 04 72 49 18 18

ou

à l'annexe des Vernes

Tél. 04 72 49 82 17

Les Cartes d'Identité

sont délivrées à Grigny.

Mairie de Grigny

service Cartes Identité

Tél. 04 72 49 52 21

seniors

Assemblée générale du Club du Bel Âge

En se réunissant pour la 32^{ème} assemblée générale depuis sa création, le club du Bel Âge annonçait vendredi 14 janvier dernier un bilan plutôt positif des comptes de l'association.

En présence d'une cinquantaine de sociétaires et de Michel Vaissière et Catherine Verzier, adjoints au CCAS et au logement, Gérard Verzier et Yvette Vachon ont également précisé que le nombre d'adhésions au club ne cesse d'augmenter pour atteindre aujourd'hui environ 115 membres.

Après l'élection du nouveau conseil d'administration, Gérard Verzier, président du Club, a détaillé le programme d'activités, très variées, de 2011, et confirmé que l'orchestre de Jo Berger continuera d'animer tous les repas du Club pour le plus grand plaisir de ses adhérents.

Le loto annuel du club aura toujours lieu en fin d'année.

Club du Bel Âge
17 avenue Jean Estragnat
Tél. 04 78 73 27 69
les lundis et vendredis de 14h à 17h

février 2011

Les soirées de la m@ison

Ces soirées organisées par la m@ison de Grigny, sont ouvertes à tous et gratuites.

Les traces laissées sur internet

7 février à la m@ison de Grigny de 18h30 à 20h30.

Naviguer sur Internet n'est pas un acte anodin. On laisse derrière notre passage des traces, des données personnelles. Où sont-elles ? Comment les gérer ?

Groupe linux et logiciel libre

1^{er} et 15 février à la m@ison de Grigny de 18h à 20h.

Pour les passionnés ou simplement les curieux : deux rendez-vous par mois pour continuer à découvrir les logiciels libres, à installer Linux et à s'entraider sur les aspects techniques et d'utilisation (avec le soutien de l'Association Lyonnaise pour le Développement de l'Informatique Libre).

Publier et partager ses vidéos sur Internet

15 février à la m@ison de Grigny de 18h30 à 20h30

Pourquoi, comment publier, stocker, parta-

ger ses vidéos sur le net ? Une soirée pour découvrir différentes plate-formes de mutualisation de vidéos. Les principes, les modèles économiques, l'intérêt, les inconvénients, de chacune d'entre-elles (dailymotion, you tube, viméo, blip tv, ...).

Rendez vous des blogueurs

21 février à la m@ison de Grigny 18h à 20h. Découvrez comment un blog vous permet d'échanger sur votre passion en toute simplicité. Apprenez à créer et gérer un blog.

Géolocalisation et vie privée

23 février à la m@ison de Grigny de 18h30 à 20h30.

Une soirée au collège Malfroy de Grigny, pour balayer les questions qui se posent à chaque individu à propos de son identité numérique (des traces laissées sur internet à la géolocalisation). Quelle attitude adopter pour préserver sa vie privée ?

la m@ison de Grigny
36 avenue des Arondières
Tél. 04 37 20 20 60

m@ison

Une soirée en réseau : groupe Linux et logiciels libres

Mardi 18 janvier, comme à leur habitude une dizaine de personnes se sont regroupées à la m@ison de Grigny pour échanger, découvrir, et surtout, se connecter sur les nouveautés de la navigation via les logiciels libres de droits.

Retour sur expérience.

Guy Pastre, directeur adjoint de la m@ison ouvre la session par un point sur l'actualité des usages du « libre » : le 15 janvier, le site Wikipedia fêtait son 10^{ème} anniversaire. L'occasion de discuter de la « galaxie Wikimedia » et de débattre sur le succès de ces sites participatifs. L'intervenant propose ensuite une réflexion sur le buzz du moment, le « Dead Drop », concept allemand qui repose sur le partage d'informations accessibles à tous, via des clés USB fixées dans l'espace urbain (dans un mur par exemple), invitant les passants à récupérer les données sur leur passage (5 sont réparties dans les rues de Lyon).

Puis vient le moment de la pratique, où chacun interpelle les intervenants sur des problèmes particuliers, liés à leurs besoins sur le Net. Yvan, l'un des membres les plus



expérimentés du groupe, explique « ici, on prône le libre, c'est une autre façon d'apprendre, il y a un réel suivi, un échange entre nous... de toute façon, il faut essayer ces logiciels pour sentir la différence ». Yvan qui fréquente ces soirées depuis presque 2 ans, ajoute « je me suis toujours formé de manière autodidacte. J'étais calé en Windows, mais j'en avais assez des virus, mon père m'appelait toutes les 2 semaines pour que je répare son ordinateur. J'ai donc décidé de passer sous Linux que je trouve beaucoup plus intuitif. Ce groupe me permet de progresser mais aussi d'aider ceux qui ont moins d'aisance que moi, c'est une véritable philosophie entre nous ».

Pour ceux qui souhaiterait participer à la prochaine session, rendez-vous mardi 15 février à la m@ison de Grigny.

caf

Nouveau numéro de téléphone

Le public est invité à composer le 0 810 25 69 80 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Ce nouveau numéro offre les mêmes services qu'auparavant : munis du numéro allocataire et du code confidentiel, les usagers accèdent toujours à un service automatisé 24h/24 et 7j/7 et à un service personnalisé, avec un conseiller de la CAF, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h sans interruption. Rappel : les allocataires peuvent aussi se connecter à leur dossier sur internet : www.caf.fr, espace « mon compte ».

CAF de Lyon
67 bd Vivier Merle
69409 Lyon cedex 03
Tél. 0 810 25 69 80
www.caf.fr

téléphone

Erratum

Dans le précédent journal de Grigny, le numéro de Frédéric Jourdan, concepteur de cuisine est le 04 26 17 07 06.

Dans le guide de la ville, celui d'Agnès Bougnot, coiffeuse à domicile, est le 06 11 75 39 18.

association

Arts plastiques

L'Amicale Laïque propose des cours d'Arts plastiques dispensés par un professeur diplômé tous les samedis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h. Ouverts aux jeunes de 6 à 12 ans.

Amicale Laïque
Tél. 04 78 07 06 61

familles

Permanences 2011

Les permanences d'une conseillère parentale ⁽¹⁾ et d'une juriste ⁽²⁾ ont lieu tous les 15 jours au local mairie 10 rue Pasteur allée 18, les mercredis : 16 février - 16 et 30 mars - 13 avril - 11 et 25 mai - 8 et 22 juin

(1) la conseillère reçoit de 14h à 16h. Prendre RdV auprès du Centre Social et Culturel. Tél. 04 78 73 25 83

(2) la juriste reçoit sans RdV de 14h à 18h

Renseignements : Maison de Justice et du Droit - Givors
Tél. 04 78 07 41 00

association

Loto

L'Amicale Laïque accueillera celles et ceux qui veulent tenter leur chance au Loto organisé le dimanche 6 février, au centre Brenot.

L'occasion de passer un agréable moment à partir de 13h30, et peut-être remporter l'un des nombreux lots destinés aux plus chanceux.

Les 3 premiers lots :
télé LCD 82 cm
ordinateur portable
appareil photo numérique.

Prix des cartons :

- 1 : 4 €
- 3 : 10 €
- 6 : 15 €
- 10 : 20 €

fleuriste

D'une ville à l'autre

Alexandra, fleuriste installée depuis 6 ans, rue de Pressensé, annonce à son aimable clientèle que son magasin Natur'elle (fleurs et décoration) est désormais situé au 20, rue Victor-Hugo à Givors Canal.

Natur'elle

Contact : 04 78 73 54 37

anniversaire

Marie Roux, digne doyenne des grignerots

Pour bien commencer l'année 2011, Marie Roux a soufflé ses 98 bougies le 1^{er} janvier dernier, devenant ainsi la doyenne de Grigny.



Cette grand-mère, de nature discrète, a célébré l'évènement le 5 janvier avec les habitués du restaurant municipal et les membres du CCAS, tout le monde était présent pour écouter, avec émotion, le témoignage de sa vie.

Marie Roux est née le 1^{er} janvier 1913 à Grigny, dans le quartier de Badan.

Après les bombardements de la seconde guerre mondiale elle quitte la commune pendant 7 ans puis revient en 1953 dans le quartier Bel-air pour donner naissance à 2 enfants, Daniel et Simone, qui ont aujourd'hui respecti-

vement 75 et 74 ans. Marie peut aussi compter sur l'amour et l'attention de ses 5 petits enfants et de ses 12 arrières petits enfants.

Femme de cheminot, elle reste mère au foyer pour élever ses enfants, et est aujourd'hui la dernière représentante de la 7^{ème} génération de sa famille à n'avoir jamais quitté la commune.

Pendant quelques années elle a publié des poèmes dans le magazine « La vie bleue ». Elle s'est vue remettre un bouquet de fleurs lors du repas de fin d'année du CCAS pour commémorer son histoire.

Ses amis et sa famille attendent désormais le 1^{er} janvier 2013 pour célébrer, comme il se doit, ses 100 ans.

article / photo : Remi Roux.

association

Couleurs d'Afrique

Le comité de jumelage propose samedi 19 mars, à partir de 14h au centre Brenot, la nouvelle édition de Couleurs d'Afrique : concert, films et animations...

association

Loto

L'association Verticale propose un loto, dimanche 20 février à partir de 14h, au centre Brenot. Nombreux lots en jeu

services publics

Point Services Préfecture

Lundi au vend. 8h30 à 12h - 13h30 à 15h30.
Mercredi : 8h30 à 12h.
Congés scolaires : fermeture les après-midi.
Carte grise (sauf import/export), certificat non-gage, renouvellement cartes de séjour, duplicata permis de conduire, permis à points...

Maison de l'Emploi et des Services Publics
6 rue J. Prévert GIVORS
Tél : 04 72 49 07 79

numérique

14 juin 2011 : tous au numérique !

Dans le respect des lois du 5 mars 2007 et du 17 décembre 2009, la France organise progressivement le passage de la diffusion analogique à la diffusion numérique hertzienne sur l'ensemble du territoire.

Les habitants résidant dans le département du Rhône devront donc adapter leur équipement au numérique avant le 14 juin prochain pour pouvoir regarder la télévision.

Ils auront ainsi accès aux chaînes historiques (TF1, France 2, France 3, Canal+, France5/Arte et M6) mais aussi à plusieurs autres chaînes thématiques (Gulli, NRJ12, BFM TV...), et ce avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour les grignerots qui n'auraient pas adapté leur téléviseur pendant cette période de transition, le Groupement d'Intérêt Public



(GIP) France Télé Numérique a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à toutes les personnes concernées.

Renseignements :

- Tél. 0970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

- internet : www.tousaunumerique.com

- guide pratique « l'essentiel à savoir » sera diffusé à l'ensemble des foyers à partir d'avril 2011 et dans des points d'information fixes et mobiles (lieux publics, galeries commerciales...).

Grigny à l'ère du numérique



Première des 293 communes rhodaniennes à proposer un site Internet dédié dès 1997, Grigny continue de se démarquer par de nombreuses démarches innovantes favorisant l'accès public aux outils numériques du XXI^{ème} siècle. Des choix politiques qui confirment aujourd'hui l'implication et l'avant-gardisme de la commune dans le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), mais aussi l'exemplarité des actions entreprises au service des grignerots. Tour d'horizon.

Si la fin du XX^{ème} siècle semble aujourd'hui la « période préhistorique » de l'apparition des TIC dans la vie quotidienne des citoyens, la commune de Grigny s'investit depuis plus de 15 ans dans une politique d'éducation populaire visant à sensibiliser les grignerots aux usages de l'Internet et du multimédia. Considérant comme prioritaire l'accès public et gratuit des citoyens aux outils numériques, la municipalité souhaite agir en direction des habitants trop éloignés des TIC afin d'éviter une fracture sociale découlant de la réalité d'une « fracture numérique ». Que ce soit par le biais des équipements municipaux (postes informatiques dans les écoles maternelles et élémentaires, à la médiathèque, au PIJ), du soutien aux structures associatives comme la m@ison de Grigny ou l'école de vidéo ViVé, de jumelages à l'international (avec la ville de Bromont au Québec) autour des TIC, ou encore de l'affirmation d'une politique en faveur des logiciels libres, la mairie de Grigny entreprend des démarches exemplaires qui lui assurent une visibilité grandissante dans ce secteur.

La municipalité de Grigny souhaite agir en direction des habitants les plus éloignés des TIC afin d'éviter une fracture sociale découlant de la réalité d'une « fracture numérique ».

numérique

Favoriser l'accès public aux outils numériques du XXI^{ème} siècle

Bien conscient que « *les personnes ne disposant pas de l'accès à l'informatique risquent certainement d'être les illettrés de demain* », René Balme met en œuvre une politique innovante pour que chaque grignerot puisse accéder et surtout comprendre les évolutions technologiques qui façonnent notre avenir commun. Toujours très attaché à défendre la démarche participative, le maire de Grigny veille à engager des initiatives qui assurent un esprit « *d'ouverture et de transparence* » dans l'objectif de « *cerner les attentes des utilisateurs* » vis-à-vis des outils numériques en perpétuel développement.

La dimension sociale des TIC

Le développement des TIC (informatique, internet, télécommunication, multimédia, logiciels...) a un impact direct sur de nombreux domaines de la vie en société (loisirs, culture, santé, éducation, environnement...), et la question de l'accès aux outils numériques est devenue centrale depuis le milieu des années 1990. Le concept de « *Fracture Numérique* » est souvent employé dans les médias pour dénoncer la disparité de l'accès et des usages de ces technologies au sein de la « *Société de l'Information* ». Au niveau national, une loi relative à « *la lutte contre la fracture numérique* » entre les français n'a été adoptée qu'en 2009. Si bien qu'on parle aujourd'hui d'une véritable « *exclusion numérique* », en opposition au terme d'« *e-inclusion* » qui désigne l'intégration de l'ensemble des territoires (notamment les zones rurales) et des populations dans le développement des TIC.

En l'absence d'une gouvernance globale destinée à encadrer et harmoniser l'évolution des TIC dans le monde, il est donc important, au niveau local, de réfléchir au moyen de privilégier la logique humaine

à la logique de consommation concernant les usages associés à ce secteur économique devenu central. A cet égard, les communes jouent un rôle primordial pour assurer la cohésion sociale entre leurs administrés. C'est pourquoi la mairie soutient le développement des dispositifs permettant aux citoyens de se familiariser avec les outils numériques contemporains : ordinateurs, blogs, logiciels, vidéos... notamment dans le cadre des « *Soirées* » organisées par la m@ison de Grigny (lire P.3). Il s'agit là d'une volonté politique de placer la dimension sociale des TIC au centre des pratiques défendues par la commune, et ce, au service de toutes les générations de grignerots.

Les équipements accessibles aux grignerots

Pour faciliter l'accès des citoyens aux outils numériques, la commune intervient de plusieurs manières.



Tout d'abord, en finançant l'installation de matériel informatique dans les structures municipales : le Point Info Jeunesse dispose de 3 postes en libre service (système Linux), la Médiathèque Léo-Ferré est également équipée de 4 postes (système de bornes sous Linux), les écoles élémentaires (Joliot-Curie,

Louis-Pasteur et Roger-Tissot) possèdent chacune environ 10 postes, et pour les écoles maternelles, on en dénombre environ 10 au Flachet et respectivement 4 à Paul-Gauguin et Joliot-Curie. Dès leur plus jeune âge, les petits grignerots ont ainsi la possibilité d'évoluer dans un univers adapté à la réalité d'un monde qui se numérise très rapidement.

D'autre part, René Balme a largement soutenu la création de l'association ViVé, une école de vidéo et de télévision participative, qui permet à ses adhérents d'acquérir les techniques de base (pratique de la vidéo, journalisme...) et de diffuser leurs propres sujets sur Internet.

La vidéo étant certainement l'un des piliers des évolutions à attendre du Web (web reportage, communication institutionnelle, Journal TV des entreprises...), l'accès à ces technologies (tournage, montage, numérisation et compression des images, stockage...) par le biais de

l'association est une chance remarquable pour les grignerots qui souhaitent se former sur du matériel parfois difficile à acquérir.

Enfin, l'inauguration de la m@ison de Grigny, résultat de plusieurs années de concertation locale, a scellé le destin de la commune ; Devenue un véritable pilier de la politique municipale dans le secteur des TIC, la structure favorise l'accès des citoyens aux outils numériques du XXI^{ème} siècle par de multiples actions : formations, évènements, animations, soutien et



développement de projets solidaires, opérations de sensibilisation aux usages des TIC...

Le développement du site internet de Grigny

En 1997, Grigny est la première commune du département du Rhône à lancer son site Internet pour diffuser les informations locales et entamer le processus de communication extérieure sur le Web. A l'époque, le « *coût des machines est encore très élevé, et très peu de foyers sont équipés en matériel informatique, (...) les rares familles ayant accès à Internet ne disposent que d'un très faible débit de connexion (56k)* » rappelle le maire de Grigny. Aussi l'antériorité de la commune par rapport au reste du département prouve la volonté de la majorité municipale de communiquer de manière rapide, efficace et transparente (et bientôt interactive) avec les citoyens. Quelques années plus tard, le taux d'équipement des grignerots correspond globalement à la moyenne nationale (environ 71,1% selon les chiffres du 3^{ème} trimestre 2010 de Médiamétrie), et le site internet de la ville enregistre des centaines de visiteurs uniques par jour. Parmi les différentes fonctionnalités et rubriques disponibles, on retrouve entre

VILLE DE GRIGNY : www.mairie-grigny69.fr - KIKAVU, portail vidéo des collectivités : <http://kikavu.fr>
 VIVÉ, école de vidéo : www.vive-fr.org - M@ISON DE GRIGNY : www.maison-tic.org

autres : les actualités, des formulaires en lignes (extraits d'acte de mariage, disponibilité des salles, agenda des associations), les délibérations des conseils municipaux, un annuaire géolocalisé, des possibilités de covoiturage... L'interface Web de la mairie est également disponible dans une version dédiée aux téléphones mobiles (Smartphone).

Raphaël Sève, responsable du service informatique de la mairie de Grigny, webmaster de formation, travaille à la mise en ligne d'une nouvelle version du site internet de la ville avec l'objectif d'apporter de nouveaux services aux administrés.

La politique du logiciel libre

Dans un souci de cohérence entre les différentes orientations de la ville en matière de TIC, la mairie de Grigny soutient également le développement et la connaissance des logiciels libres, comme Linux et Firefox par exemple. Avec l'idée de favoriser la dimension sociale chère à la « communauté du libre » (GNU) formée dans le milieu des années 1980, la municipalité défend donc aujourd'hui l'utilisation de logiciels libres d'utilisation, de modification, de duplication et de diffusion, et ce en toute légalité grâce à une licence dite « copyleft » en opposition aux logiciels « propriétaires » (copyright). Le site Internet de la ville a ainsi été développé dans le respect de cette politique, tout comme le projet Kikavu défendu par le maire et la m@ison de Grigny. Cette dernière dispense aussi des formations spécifiques aux logiciels libres de droit.



libre servira aux autres utilisateurs sans qu'ils aient à payer une mise à jour pour profiter des nouvelles fonctionnalités. On parle de redistribution à

la communauté ou encore de développement mutualisé en fonction de besoins propres aux collectivités. C'est ce qu'a réalisé la mairie avec le développement de Kikavu ou concernant la gestion des cimetières en collaboration avec la ville de Rive-de-Gier. Ce choix de fonctionnement évite de payer les droits d'accès à une licence payante, la location de services supplémentaires, et le risque d'investir dans un logiciel pouvant rapidement devenir obsolète si l'entreprise qui le produit fait faillite. Enfin, le maire insiste sur « l'aspect participatif » de la communauté de développeurs réunis autour du projet GNU dans sa dimension éthique et sociale, et sur « l'ouverture et la transparence » que permet l'utilisation du logiciel libre dans le service public.

Il s'agit là d'un réel choix politique, car, comme le rappelle Raphaël Sève, « il ne faut pas faire de confusion entre le logiciel libre et le logiciel gratuit. L'installation, la formation (du personnel) et la maintenance d'un logiciel libre sont financés par la mairie. Mais l'effort porte surtout sur la formation des utilisateurs et l'adaptation du logiciel aux usages plutôt que sur l'achat d'une licence. Un autre avantage réside dans la relation client / fournisseur. Avec le libre, je ne suis plus dépendant de mon prestataire car la collaboration porte sur le support et non sur les licences. Ce qui me paraît important c'est l'idée de ne payer qu'une seule fois le développement pour une collectivité. L'effort financier d'amélioration ou de développement d'un logiciel

libre dans le service public.

libre servira aux autres utilisateurs sans qu'ils aient à payer une mise à jour pour profiter des nouvelles fonctionnalités. On parle de redistribution à la communauté ou encore de développement mutualisé en fonction de besoins propres aux collectivités. C'est ce qu'a réalisé la mairie avec le développement de Kikavu ou concernant la gestion des cimetières en collaboration avec la ville de Rive-de-Gier. Ce choix de fonctionnement évite de payer les droits d'accès à une licence payante, la location de services supplémentaires, et le risque d'investir dans un logiciel pouvant rapidement devenir obsolète si l'entreprise qui le produit fait faillite. Enfin, le maire insiste sur « l'aspect participatif » de la communauté de développeurs réunis autour du projet GNU dans sa dimension éthique et sociale, et sur « l'ouverture et la transparence » que permet l'utilisation du logiciel libre dans le service public.



la m@ison de grigny

Un dispositif unique et exemplaire



L'idée de créer m@ison de Grigny se développe autour d'un discours très novateur sur l'accès public aux TIC dès le début 2002. Jacques Houdremont, directeur de la structure, se rappelle de « l'appui de la Politique de la ville dans sa volonté de réduire la fracture numérique sociale menaçant les publics éloignés des TIC, l'intégration immédiate de la démarche participative dans la construction du projet, et la rapidité fulgurante avec laquelle les grignerots se sont impliqués dans les groupes de réflexion dédiés à cette m@ison (...) pratiquement née dans la rue ». Si bien qu'en 2004, lors de l'inauguration de la structure dans le quartier du Vallon (situé en Zone Urbaine Sensible), on pouvait sentir la stupéfaction des personnalités politiques de la région devant la foule présente pour l'occasion, et les nombreuses sollicitations extérieures qu'allait provoquer l'évènement.

Basée sur les 3 concepts fondamentaux de proximité, de service public, et de production collective de contenu, la m@ison ne cesse de multiplier les partenariats à l'échelle locale (Région, Grand Lyon...), nationale (échange avec la ville de Brest, la région PACA...) et internationale (la ville de Bromont au Canada, le Centre de Développement de l'Informatique au Brésil...). La structure porte de nombreux projets innovants, voire inédits comme la plate forme vidéo Kikavu, initié par la municipalité pour « faciliter et encourager la visibilité des collectivités locales sur Internet ».

Devenue officiellement « Pôle de ressources pour l'accès public de tous aux TIC », pour le Grand Lyon, la m@ison reste ainsi fidèle à sa démarche initiale d'éducation populaire, et confirme aujourd'hui son rôle central dans l'accompagnement des citoyens dans le secteur des TIC. Elle regroupe aujourd'hui 250 adhérents, venant pour certains de localités situées à 15 km alentours.

démocratie participative

Prochains rendez-vous

DATE	MANIFESTATION	HORAIRES et LIEUX
Jeudi 3 février	CONSEIL DE QUARTIER Arboras / Berthelot	18h30 - salle Servanin
Jeudi 10 février	GROUPE DE TRAVAIL Budget participatif / finances locales	18h30 - salle Dutartre
Vendredi 18 février	RETOUR SUR EXPERIENCE	19h - centre Brenot
Jeudi 17 mars	CONSEIL DE VILLE assemblée générale de tous les conseils de quartiers	18h30 - centre Brenot
Jeudi 24 mars	GROUPE DE TRAVAIL Budget participatif / finances locales	18h30 - salle Dutartre

Hôtel de ville - 3 avenue Jean Estragnat 69520 GRIGNY
Démocratie participative Tél. 04 72 49 52 04 - deberviller@mairie-grigny69.fr - www.mairie-grigny69.fr

ccas

Séjour à Sainte-Maxime pour les séniors

Le CCAS organise un séjour de vacances pour les retraités de la commune, du 19 mai au 1^{er} juin 2011, au centre de vacance Le Capet, à Sainte Maxime (83).

24 places sont disponibles en chambres doubles, le coût d'hébergement et de transport s'élève à 750 € par personne.

Quelques prestations supplémentaires seront proposées en option (diverses excursions durant le séjour à régler sur place).

Inscriptions au CCAS

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h uniquement.

Tél. 04 72 49 52 10

SÉJOUR À STE MAXIME
19 MAI AU 1^{ER} JUIN 2011



démopart

Conseil de quartier : participation en forte hausse



Jeudi 13 janvier, une trentaine de grignerois des quartiers Centre-ville / Sablon / Villeneuve se sont réunis pour le premier conseil de l'année.

Beaucoup de nouveaux visages, une ambiance dynamique, et des échanges enrichissants sont autant d'éléments positifs à retenir de cette soirée, favorisant ainsi une participation plus active aux débats entre les citoyens.

Quelques idées ont déjà été proposées pour le budget participatif 2012 (aménagement de pistes cyclables protégées...), tandis qu'un appel à candidature a été lancé pour constituer les groupes de travail (culture, loisirs...).

Les premiers retours sur la soirée de mise au voix du 10 décembre ont permis d'apporter des explications sur les décisions retenues ou non, lors du vote du budget participatif, et de revenir sur les idées votées « prioritaires » pour 2011. Parmi elles, le Pôle Aménagement travaille déjà sur la réalisation d'une étude globale autour de l'aménagement des alentours de la mairie (École Joliot-Curie, parking...) afin d'engager les travaux et installer une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite, très attendue dans ce secteur.

Enfin les élus présents et le responsable de la police municipale ont précisé le rôle du service et rappelé que pour les problèmes surgissant les nuits et week-ends (c'est-à-dire en dehors des compétences de la commune), il faut appeler la police nationale (17) qui est dans l'obligation d'intervenir. Si tel n'est pas le cas, il faut en informer rapidement le maire qui fera le nécessaire pour aider ses administrés en collaboration avec le commissariat de Givors.

Démocratie participative

Tél. 04 72 49 52 04

Prochain Conseil de Ville, 17 mars 18h30, centre Brenot

vœux

2011 : la « désobéissance »

C'est dans une salle comble que le maire et la majorité municipale ont présenté leurs vœux aux grignerots, ainsi qu'aux personnalités politiques de la région et représentants du tissu économique de la commune. René Balme a dressé un bilan local globalement positif pour 2010, tout en insistant sur son attachement à un service public de qualité, qu'il entend promouvoir à l'échelle locale, nationale et internationale en 2011.



de « communes nouvelles » qui videront l'échelon communal de sa substance. Grigny risque donc de devenir une coquille vide qui ne collectera plus l'impôt et qui n'en fixera plus les taux ! » s'indigne-t-il.

Une indignation que le maire souhaite rendre constructive, en invitant chaque électeur à participer à une rencontre autour du thème de la « désobéissance », prévue pour le mois de septembre 2011 à Grigny.

L'occasion de recentrer le débat sur les priorités de la majorité municipale.

2011 : l'étape du mi-mandat

Toujours très attaché à transmettre les fondamentaux du programme qu'il défend avec son équipe, René Balme a rappelé l'engagement de la mairie sur plusieurs points : innover en matière de démocratie participative pour impliquer, toujours plus, les grignerots dans l'avenir de leur ville, continuer à débattre sur la gratuité des besoins vitaux, militer pour une décroissance au service d'une autre vision du monde et du progrès social, combattre le mal bouffe et les OGM, adhérer au concept de « Villes lentes », et refuser les expulsions locatives.

Le maire a aussi insisté sur l'importance de la gestion de proximité organisée par les communes françaises au service de l'amélioration du quotidien de leurs administrés. Un document pédagogique sur la réalité des promesses tenues par la municipalité sera distribué aux

grignerots pour justifier des nombreuses actions communales engagées depuis le début du mandat (Espace sportif de Grigny, réaménagement du stade Jean Zay, création du Conseil Local de Jeune et d'un Conseil de Ville, développement des outils numériques accessibles aux habitants, achèvement de plusieurs programmes immobiliers...).

« Le monde que nous voulons n'est pas celui des banques et de la finance (...) de l'argent facile pour quelques-uns. Alors soyons inventifs et imposons une autre forme de société ». annonçait le maire de Grigny dans son discours le lundi 3 janvier, en se déclarant prêt à la « désobéissance » au service des idées qu'il défend depuis presque 30 ans.

« L'esprit de résistance »

En citant le diplomate, écrivain, et ancien ambassadeur de France Stéphane Hessel, le maire de Grigny a ouvert son discours sur un constat d'échec de la politique gouverne-



mentale (baisse du pouvoir d'achat, montée du chômage, désindustrialisation du pays, « peopolisation » du débat démocratique, crise des institutions et du service public) et la nécessité vitale pour la commune de rester un échelon de résistance, ultime s'il en est, à la loi de réforme des collectivités locales votée récemment : « le dernier lieu de résistance, le dernier lieu de proximité et d'écoute en direction de la population risque de disparaître au profit de grandes Métropoles ou

personnel municipal

Vœux, médailles et départs en retraite

Le 6 janvier, René Balme a convié le personnel municipal au centre Édouard-Brenot, pour la présentation des vœux.



L'occasion de remettre des médailles du travail à 9 employé(e)s pour leurs années de travail au service des grignerots, tout comme de marquer sa reconnaissance envers les nouveaux retraités pour leur engagement envers la municipalité.

Lors de son discours, le maire a précisé : « A Grigny, nous avons la chance d'avoir une équipe d'encadrement jeune et dynamique, mais aussi d'être entourés de fonctionnaires qui sont très loin de la caricature que certains veulent donner d'eux ».

Il a également annoncé un programme bien rempli pour 2011 avec notamment, parmi d'autres actions, la volonté de « créer un journal des jeunes distribué dans les écoles primaires et au collège, mettre en place des permanences municipales dans les différents quartiers, exiger l'augmentation du cadencement du réseau ferroviaire et la réouverture de la ligne Givors-Grigny-Brignais ».

Enfin, au cours de cette année, la ville publiera un document de mi-mandat présentant les actions réalisées, notamment grâce au budget participatif, ainsi que celles programmées jusqu'en 2014.

Les récipiendaires et retraités :

20 ans - médaille d'argent

Margaret Drouet : médiathèque Léo-Ferré.
Myriam Philibert : médiathèque Léo-Ferré.
Marie-Odile Crouzet : relais petite enfance.
Patrice Rolle : ateliers municipaux.
Carlos Dos Santos : ateliers municipaux.

30 ans – médaille de vermeil

Joëlle Lafont : maternelle du Flachat.
Jacques Houdremont : m@ison de Grigny.
Jean-Marc Arnaud : ateliers municipaux.
Joaquim Castro : services Techniques.

Départs en retraite

Monique Romeyer (en mairie depuis 1994).
Régine Vaissière (1993).
Christine Vee (1993).
Fatma Mehaoua (1985).
Maurice Lacroix (1988).

international

Grigny et la culture du « Slow »

Depuis le mois d'avril 2010, la majorité municipale de Grigny a voté en faveur de la demande d'adhésion de la commune au réseau international Cittaslow dont l'objectif est de « promouvoir et diffuser la culture du bon vivre » dans les villes de moins de 50 000 habitants.

L'occasion pour René Balme d'accélérer les démarches visant à soutenir la « culture de la lenteur ».

Si en mai dernier, Segonzac dans la région Poitou-Charentes, est la toute première ville française devenue officiellement membre du réseau Cittaslow (dont le siège est en Italie), à la même époque, la mairie de Grigny présentait aussi un dossier très détaillé pour rejoindre le mouvement.

Les critères d'admission Cittaslow

Fière de ses engagements en faveur d'une politique environnementale et infra-structurelle respectueuse de l'environnement, la municipalité espère ainsi répondre favorablement aux nombreux critères d'admission de l'association Cittaslow parmi lesquels : préserver et valoriser les caractéristiques du territoire et du tissu urbain, mettre en valeur des procédés naturels de production alimentaire, faciliter le contact entre producteurs et consommateurs, promouvoir l'hospitalité et la convivialité à l'échelle de la ville, éduquer les jeunes à l'échange, à la valeur du goût et des produits du terroir...

Autant d'orientations que le maire de Grigny a intégré dans la conduite de sa politique depuis de nombreuses



années, et concrétisé par de multiples actions spécifiques : interdiction de la culture d'OGM, utilisation de 30 % de produits locaux dans la restauration municipale, mise en place des « semis-désobéissants » sur les parcelles communales, organisation d'un marché aux fleurs annuel, accueil et soutien d'une association d'insertion professionnelle par le jardinage biologique (Les Potagers du Garon), implication des habitants dans la valorisation des terres agricoles inexploitées, aide au covoiturage sur le site Internet...

Une vision d'avenir pour Grigny

Au cours de l'année 2011, les échanges entre l'association Cittaslow et la mairie de Grigny permettront de savoir si la « politique verte » menée par la majorité municipale, conduit la commune à être labellisée par le réseau du « bon vivre ». Grigny rejoindrait ainsi un réseau international composé d'environ 140 villes adhérentes réparties dans une vingtaine de pays.

Alors qu'ils évoluent dans une ville qui préserve 42 % de son territoire aux espaces verts et naturels (dont des sites remarquables et protégés comme le biotope des berges du Rhône), les grignerots feraient ainsi partie des pionniers de l'éco-attitude collective et participative en France, portés par un maire visionnaire en la matière.

A suivre...

urbanisme

Contacts en mairie

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

lundi, mercredi, et vendredi : 8H30 à 12H et 13H30 à 17H.
mardi : 13H30 à 17H.
jeudi : 8H30 à 12H et 13H30 à 19H.

DOCUMENTS CONSULTABLES AU SERVICE :

- le Plan Local d'Urbanisme (PLU), également consultable et téléchargeable sur le site internet du Grand-Lyon à l'adresse suivante : <http://plu.grandlyon.com/>

- Plans de Prévention des Risques Inondation du Garon et du Rhône : ces documents délimitent les zones exposées au risque inondation.

LES DEMARCHES AU SEIN DU SERVICE :

- consultation du cadastre, du Plan Local d'Urbanisme et des Plans de Prévention des Risques Inondation.

- information, demande et dépôt des autorisations d'urbanisme.

- information sur les projets urbains.

- consultation des enquêtes publiques (Grand-Lyon et Préfecture).

- retrait du formulaire État des Risques Naturels et Technologiques.

mairie de Grigny
service Urbanisme
Tél. 04 72 49 52 01

déchets

Déchetterie : les horaires

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.
Le samedi : 9h-17h.
Le dimanche : 9h-12h.

Déchetterie de Grigny
Chemin de Saint Abdon
Tél. 04 72 24 12 29

vigilance

Infractions routières



À la demande des conseils de quartier, il a été demandé que les contrevenants au code de la route (stationnement gênant ou interdit, excès de vitesse, non respect des feux rouges..) soient systématiquement verbalisés.

Police municipale
place Félix Héritier
Tél. 04 78 73 29 21

culture à l'école

Élémentaires : musique et chant

Depuis plusieurs années, Claire Autric, auteur-compositeur-interprète, intervient dans toutes les écoles élémentaires de Grigny pour dispenser des cours de musique et de chant aux jeunes grignerots. Rencontre.

Les 15 et 17 février, les élèves des écoles élémentaires Joliot-Curie et Louis-Pasteur présenteront un spectacle musical à leur famille.

Chansons populaires, percussions corporelles, jeux de rythme, découverte des instruments... toutes les classes proposeront sur scène un travail artistique accompagné de l'intervenante. Les élèves de l'école Roger-Tissot finaliseront quant à eux un CD réalisé autour du thème de l'eau.

Pianiste et chanteuse, licenciée de Musicologie et diplômée du Centre de Formation de Musiciens Intervenants de Lille,



Claire Autric (au clavier, photo ci-dessus) se réjouit de transmettre sa passion aux jeunes grignerots. D'après elle, ces cours « leur apprennent à réagir à la musique, s'écouter entre eux, se respecter, et découvrir de nouvelles influences ». Au fil des années, la jeune femme voit les enfants évoluer, pour certains du CP au CM2, et remarque que « ce suivi est intéressant car il permet de mieux les connaître, et de leur apprendre à exprimer quelque chose de personnel tout en les valorisant pour arriver à un véritable aboutissement



sur scène. Cela crée une dynamique constructive pour moi, et pour eux ».

sport / vie associative

Stages sportifs vacances de février-mars

Activités proposées par le service Sport / Vie associative du 28 février au 11 mars.

Les enfants seront mis à contribution pour organiser la programmation des activités.

Stage multi-sports (sport collectif, sport de raquette, hockey, freesbee...). Projet final : mise en place d'un raid sportif multi activités et d'un grand jeu en plein air (Manoir, base plein air...).

Stages : découverte de l'équitation (sous réserve), escalade, escrime, trottinette (au skate parc de Lyon).

Stages de tennis, basket, gymnastique, accrogym, en partenariat avec les associations sportives locales (TCG, GBC, GEG...).

Sortie neige, découverte de la nature, construction d'un igloo, initiation au sauvetage en montagne, air-board, raid sportif en montagne, biathlon...

Tarifs :

8€52 la semaine (en demi journée),



17€04 la semaine (en journée complète).
supplément sortie neige : 10€71, réservée exclusivement aux enfants inscrits sur la semaine.

Inscriptions

service Sport / Vie associative, rue Guy Raffin
à partir du mercredi 16 février, 14h.

Tél. 04 72 49 95 60

Imessalta@mairie-grigny69.fr

enfance / jeunesse

2011-2014 :
Une « Politique Éducative Locale » cohérente

En janvier 2011, la majorité municipale a voté en faveur de la mise en œuvre d'une Politique Éducative Locale (PEL) visant à développer des projets d'éducation et d'animation avec l'ensemble des acteurs du territoire (associations, services municipaux, enseignants, citoyens...).

Une prise de responsabilité ambitieuse qui confirme la volonté publique de promouvoir l'éducation populaire sur le long terme.

Au service de l'une des populations les plus jeune du département, l'équipe municipale de Grigny a souhaité structurer ses actions autour d'un document de référence, destiné à mobiliser toutes les énergies du territoire en direction de la jeunesse (petite enfance, enfance, scolaire et péri-scolaire...).

L'objectif primordial de « charte » est de « créer les conditions de la réussite éducative pour un développement harmonieux de tous les enfants et jeunes de Grigny » autour de 4 axes fondamentaux :

- développer l'accès aux modes de gardes, aux savoir, à la culture, au sport et aux loisirs pour tous,
- repenser la place du jeune dans la ville,
- développer une politique d'éducation à la santé à tous les âges,
- soutenir le service public de l'Éducation nationale.

La PEL a d'ores et déjà été présentée à l'ensemble des enseignants de Grigny au mois de janvier 2011, et dès le 17 février prochain, le Conseil Associatif découvrira les orientations du document, et comment s'impliquer concrètement dans ce projet structurel.

L'ensemble des grignerots pourra également accéder à la totalité du contenu de la PEL sur le site de Grigny (www.mairie-grigny69.fr), au cours du mois de février.

Ainsi, tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de cette « politique pluraliste, dynamique et respectueuse des personnes » vont pouvoir se fédérer autour des mêmes priorités, et surtout des mêmes notions : solidarité, mixité, citoyenneté, laïcité, respect...

Autant de notions que la majorité municipale espère transmettre à la jeunesse grignerote par la biais d'actions concrètes et enrichissantes.

service Politique de la Ville

Tél. 04 72 49 70 49

jberthier@mairie-grigny69.fr

relais petite enfance

Journée portes ouvertes le 4 février



Vendredi 4 février, suite au renouvellement de l'agrément signé entre la CAF et la ville de Grigny, l'équipe pédagogique du Relais Petite Enfance présentera les nouvelles orientations de la structure. Cette journée d'échanges s'adresse aux parents souhaitant s'informer sur les modes de garde individuelle ou collective destinés à leurs jeunes enfants, mais également aux assistantes maternelles désirant connaître les services proposés par le Relais, grâce aux témoignages des professionnelles adhérentes, mobilisées pour l'occasion. La journée sera agrémentée le matin d'une animation par le personnel de la médiathèque et l'après-midi d'un goûter.

Participation des puéricultrices de la PMI, pendant l'accueil parents/enfants des « vendredis robinson » et d'assistantes maternelles.

Portes ouvertes au Relais vendredi 4 février
 9h30 à 12h et 13h30 à 18h
 10, rue Émile Eveiller
 Tél. 04 72 49 07 20
 Mail : relais@mairie-grigny69.fr

relais petite enfance

Vendredis Robinson

En partenariat avec la Maison du Département du Rhône, le Relais Petite Enfance propose de faire se rencontrer les parents, les enfants, de partager

des jeux, des activités, d'échanger lors des Vendredis Robinson : 4 février, 11 mars, 1^{er} avril, 6 mai et 17 juin (de 9h à 11h30).
 Permanences administratives : les lundis et vendredis : 8h30 à 12h - 13h à 17h30.

Relais Petite Enfance Tél. 04 72 49 07 20
 Mail : relais@mairie-grigny69.fr

centre de loisirs 3/4 ans

Les mercredis de février

- mercredi 2 février**
 matin : atelier crêpes
 après-midi : activités d'opposition
- mercredi 9 février**
 matin : tous les légumes pour le potage
 après midi : qui c'est qui parle ? (jeu de langage)
- mercredi 16 février**
 matin : fabrication de marque-page
 après-midi : histoire en tous sens (jeu de langage)
- mercredi 23 février**
 matin : fabrication d'un épouvantail
 après-midi : épouvantail, suite.

Accueil au Pôle Petite Enfance 6 promenade Jacques BREL, de 8h à 18h (journée ou demi-journée, avec ou sans repas).



Inscriptions et renseignements au service Enfance / Jeunesse
 5 rue Guy Raffin - Tel : 04 72 49 52 25
 Tous les jours 8h30-12h et 13h30-17h, jeudi jusqu'à 19h - fermé le mardi matin

centre social & culturel

Activités février et mars

- Permanence conseillère parentale** : 16 février - 16 et 30 mars - 14h à 16h - 10 rue Pasteur A 18.
- Soirée détente** : 4 février - 4 mars - 20h - centre Chervet.
- Café des parents** : 8 février - 15 mars - 14h à 16h au centre Chervet.
- Atelier Échanges de savoirs** : 18 février - 18 mars - 14h à 16h et 20h à 23h au centre Chervet.
- Tables d'hôtes** : vendredi 11 février - à partir de 19h au centre Chervet.

centre Social & Culturel Tél. 04 78 73 25 83

jeunesse

La boîte à idées du CLJ



Lors du premier Conseil Local de Jeunes (CLJ), une nouvelle instance participative du Point Information Jeunesse, une trentaine d'adolescents (entre 15 et 18 ans) se sont mobilisés pour suggérer leurs envies dans une boîte à idées : création d'un Skate park, réalisation d'un journal illustré, mise en ligne d'un blog, optimisation des transports publics... Toutes ces propositions seront étudiées lors du prochain CLJ de février, en fonction de leur popularité mais aussi de leur faisabilité. Des commissions encadrées par des tuteurs dédiés (environnement, démocratie participative, communication) permettront la mise en œuvre des idées les plus pertinentes, et l'accompagnement les jeunes dans cette démarche participative et citoyenne..

Point Info Jeunesse, service Enfance / Jeunesse
 Tél. 04 78 07 25 05

Pré inscription crèches

Marie-Odile Crouzet
 sur rdv au 06 17 29 21 05
 les mardis et jeudis
 au Pôle Petite Enfance (1^{er} étage)
 Tél. 06 17 29 21 05
chargeaccueilpetiteenfance@mairie-grigny69.fr

Crèche municipale des Arboras
 6 Promenade Jacques Brel Tél. 04 78 73 28 36
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr
 lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Crèche municipale du Vallon
 32 avenue des Arondières Tél. 04 78 07 01 43
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr
 lundi au vendredi 7h30 à 18h30

Relais Petite Enfance
 rue Émile Éveiller Tél. 04 72 49 07 20
relais@mairie-grigny69.fr
 Permanences administratives lundi et vend. 8h30/12h et 13h/17h30

Centre de Loisirs 3/4 ans Pôle Petite Enfance
 Inscriptions et renseignements Tél. 04 72 49 52 25
ndolmazon@mairie-grigny69.fr
 mercredis et vacances scolaires 8h à 18h

culture

2011 : une ambition pour la culture des plus jeunes

Dans un esprit de continuité avec le succès des démarches entreprises lors de l'année scolaire 2009/2010, et malgré la crise économique qui s'abat sur l'ensemble des communes, la municipalité de Grigny tient à défendre une politique culturelle ambitieuse en maintenant le même budget dédié en 2011.

Comme le rappelle Christian Goubert, conseiller délégué à la culture, « *notre volonté politique s'inscrit dans la durée car nous sommes convaincus que les citoyens de demain doivent s'éveiller dès leur plus jeune âge* ».

Un éveil des petits grignerots autour du « *respect mutuel, de la protection de l'environnement, et la découverte de la différence... pour aborder l'apprentissage de la citoyenneté sous l'angle culturel* » ajoute t'il.

Ici et ailleurs

Au programme, plusieurs types d'activités, très variées, sont dispensées par des intervenants professionnels dans les établissements de la commune, en fonction de leur projet scolaire respectif : cours de chanson française dans toutes les classes de l'école élémentaire Joliot-Curie (lire P.11), initiation au théâtre à Roger-Tissot, cours de danse à la maternelle Paul-Gauguin ou encore des ateliers dédiés à la découverte auditive et à la création sonore pour les petits de la maternelle du Flachet.

D'autre part, des « sorties

culturelles » sont prises en charge par la ville, comme la visite du Musée Gallo-Romain de Saint Romain en Gal ou l'accès à des spectacles de la Maison de la Danse de Lyon.

Enfin, 6 représentations (théâtre de rue, contes, ballet clownesque...) sont réservées en journée pour les scolaires (1 spectacle vivant par classe) et pour les enfants fréquentant les structures Petite Enfance (crèches municipales, relais petite enfance), représentations également proposées en soirée pour le tout public (lire ci-contre) tout au long de l'année au centre Édouard-Brenot.



francophonie

Mars : la Francophonie à l'honneur

Tout au long du mois de mars, la Maison de la Francophonie proposera l'édition 2011 du « Mois de la Francophonie en Rhône-Alpes ». Il s'agit d'un événement fédérateur sur l'ensemble de la région, dont l'objectif est de promouvoir notre langue et la culture francophone au sens large, autour « des mots que nous avons en partage » selon l'ex-

pression de Léopold Sédar Senghor. Pour préparer cette édition, les structures locales peuvent organiser des ateliers, groupes de discussion ou autres initiatives autour des « Dix mots de la langue française » mis à l'honneur cette année : accueillant, agapes, avec, harmonieusement, main, réseauter, fil, cordée, complice et chœur.

Autant de pistes pour organiser des réflexions collectives sachant que La Maison de la Francophonie propose de communiquer et promouvoir les idées développées autour de la thématique, via sa plaquette et son site Internet.

L'appel est lancé.

Plus d'infos sur internet :
www.maisondelafrancophonie.fr

chansons

Les spectacles en direction des familles, des scolaires, des structures Petite Enfance, le tout public

Un si beau jardin

MARDI 22 FÉVRIER À 18 H.

Les chansons biologiques de Jacques Mayoud ont poussé en plein « chant » envers et contre toute morosité ambiante.

Jardinier au grand cœur, Jacques Mayoud cultive les liens avec la nature

autant que les liens d'amitié. Il est question aussi bien sûr de préserver les richesses de la Terre, de voir plus loin que son nez, d'écouter plus loin que ses oreilles...



Un si beau jardin - à partir de 7 ans
mardi 22 février à 18 h, centre Brenot
entrée : 1€20 - gratuit pour les moins de 8 ans
(durée du spectacle : 1h)

ballet clownesque fantastique



Le barbier, le major et le nez

MARDI 29 MARS À 18 H.

Deux comédiennes « dansent » l'histoire du Nez en s'inspirant du clown et de la pantomime... Une troisième comédienne, visible du public, raconte l'histoire au micro : elle déploie les dialogues des personnages comme si elle

réalisait en direct la bande son d'un film muet.

Par la Compagnie Semelle du vent d'après « Le Nez » de Nicolas Gogol.

Le barbier, le major et le nez - à partir de 6 ans
mardi 29 mars à 18 h, centre Brenot
entrée : 1€20 - gratuit pour les moins de 8 ans
(durée du spectacle : 35 minutes)

Renseignements / réservations de spectacles
Action culturelle scolaire, chalet rue Guy Raffin
Tél. 04 37 41 64 94
mail : jplanchet@mairie-grigny69.fr

budget participatif

Héloïse Nez : la ville de Grigny à l'étude

Dans cette rubrique usuellement consacrée à l'expression des grignerots, la parole est exceptionnellement donnée à Héloïse Nez, sociologue spécialisée dans l'étude de la démocratie participative, qui s'intéresse aux démarches initiées par la mairie de Grigny, notamment le volet budget participatif mis en place dès 2005. Témoignage.



Dans le cadre d'une étude collective réalisée avec des chercheurs de toutes nationalités (espagnols, français, italiens, brésiliens...), Héloïse Nez planche sur les différentes initiatives engagées en matière de démocratie participative avec l'objectif d'élaborer un travail comparatif à l'échelle mondiale. Elle a récemment contacté la ville de Grigny pour avancer dans ses recherches.

Une étude inédite dans le monde

Si de nombreuses études ont déjà été réalisées sur les budgets participatifs en Europe ou en Amérique latine, le travail de recherche initié par Héloïse Nez et ses collègues présente un caractère novateur : « Depuis la naissance du budget participatif dans la ville de Porto Alegre, au Brésil, en 1989, la diversité des expériences répandues dans le monde n'a jamais fait l'objet d'une étude comparative, élaborée à l'échelle internationale » explique-t-elle.

Cette démarche devrait ainsi faciliter la mise en perspective des pratiques et usages de la participation citoyenne au débat public dans des contextes socio-économiques très différents.

Un questionnaire voyageur

Lors de la soirée de mise aux voix des propositions émises et filtrées par les grignerots présents dans les conseils de quartier, le 10 décembre dernier, un formulaire regroupant une trentaine de questions a été remis aux participants.

Une méthode d'analyse que l'équipe de recherche a également pratiquée dans plusieurs autres parties du monde (Sénégal, États-Unis, Asie...), l'ensemble des résultats étant centralisé à l'Institut d'Études Sociales Avancées (IESA) de Cordoue en Espagne.

Les réponses apportées par les grignerots contribueront ainsi à l'élaboration de cette étude d'envergure internationale.

Les « Savoirs citoyens »

Si Héloïse Nez vient de soutenir une thèse intitulée « Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : re-

gards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue » avec mention très honorable et félicitations unanime du jury, elle continue aujourd'hui ses recherches dans le cadre d'un programme collectif sur les dispositifs participatifs en France et en Europe.

Cela lui permettra d'approfondir sa classification des « savoirs citoyens ». La sociologue distingue en effet 3 types de connaissances que les citoyens peuvent mobiliser dans les démarches de démocratie participative : usagers (connaissance d'un quartier / territoire), professionnels (compétences techniques issues d'une expertise : architectes, urbanistes), militants / associatifs (maîtrise des règles et codes du jeu politique).

Elle ajoute que l'investissement des habitants dans les instances participatives peut s'organiser de manière individuelle ou collective.

A Paris, certaines associations spécialisées dans l'urbanisme développent une expertise qui leur permettent d'interpeller les élus locaux souvent trop éloignés des préoccupations de leurs adhérents.

Grigny : l'engagement des élus locaux

« En France, il est très rare que les conseils municipaux s'engagent à respecter ce qui a été décidé dans les instances participatives et très peu de démarches vont au-delà de la consultation. J'ai eu du mal à trouver des modèles d'exemplarité en la matière, à l'image de Grigny » explique Héloïse Nez.

C'est pourquoi la ville de Grigny se démarque largement à l'échelle nationale. Les choix politiques visant à impliquer les citoyens dans les décisions concernant l'intérêt général prouvent la volonté de transparence et de d'égalité politique défendue par la majorité municipale.

L'action de renforcer « l'accès à la décision » est centrale pour la sociologue qui salue les nombreuses démarches engagées par le maire

de Grigny pour favoriser l'implication des grignerots dans la vie publique locale.

« En France, il est très rare que les conseils municipaux s'engagent à respecter ce qui a été décidé dans les instances participatives »

Groupe des élus de la majorité municipale

Savoir désobéir

La majorité municipale, vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2011.

La première révolution du 21^{ème} siècle porte le nom du jasmin. Le peuple tunisien nous a donné une leçon de courage, de clairvoyance et de solidarité.

Alors que le gouvernement de Monsieur Sarkozy soutenait le dictateur, et ce jusqu'à sa fuite précipitée, certains, dans la vraie gauche dont nous sommes, ont apporté dès le début leur soutien au peuple tunisien.

Le soir de la chute de Ben Ali, le maire de Grigny a publié un communiqué sans équivoque, mais qui n'a pas été repris par la presse complice du pouvoir. Il est téléchargeable sur son site.

Se révolter, s'insurger, désobéir seront les maîtres mots pour notre municipalité tout au long de cette année 2011. En effet, face à l'autisme de ce gouvernement, face à l'arrogance de ceux qui servent la droite, il convient d'avoir le courage de dire non, à chaque fois que les intérêts généraux de l'être humain seront remis en cause.

Quand la loi est mauvaise, il faut savoir désobéir affirmons nous.

Force est de constater que durant l'année 2010, la loi a été particulièrement liberticide et les décisions prises par l'État UMP néfastes pour chacun d'entre nous. Les attaques portées contre l'hôpital public, contre l'éducation nationale, contre la justice, etc. ne peuvent pas et ne doivent pas rester sans réponse.

Les élus locaux ont été plébiscités sur la base d'un programme municipal et c'est celui-ci qui prime.

Le notre affiche clairement que nous plaçons l'être humain au centre de notre politique municipale et c'est cet aspect là que nous oserons défendre bec et ongles, en désobéissant, s'il le faut.

La réforme des collectivités locales dont la loi a été votée, nous donnera aussi l'occasion de résister, notamment à la métropole que certains voudraient nous imposer.

Notre démarche de démocratie participative sera l'occasion de débattre de tout cela avec le plus grand nombre.

Groupe « GRIGNY ENSEMBLE » élus de l'opposition municipale

Les dernières enquêtes de l'INSEE démontrent une nouvelle fois que le France à de plus en plus de naissances. C'est une des qualités de notre pays, c'est une chance pour l'avenir. L'État, les régions, les départements, les communes ont en charge les établissements scolaires, donc en charge un investissement pour l'avenir la France : nos jeunes. Aujourd'hui l'État a décidé de supprimer un certain nombre d'emploi dans l'enseignement, ce n'est sûrement pas une excellente idée. Qu'il faille faire des économies sur l'Éducation Nationale c'est possible, sûrement des rationalisations sont à envisager, mais ces dernières ne doivent pas hypothéquer l'avenir. A Grigny, les efforts sur les

écoles ne sont pas suffisants. En 40 ans pas une école n'a été construite, le monde change nos écoles aussi. Les écoles d'aujourd'hui doivent aider les enfants à construire le monde de demain. Toutes les classes doivent être équipées d'ordinateurs et de connexion internet. Les tableaux numériques doivent se généraliser. Toutes les études montrent que dans les milieux défavorisés c'est à l'école que la réussite se construit. C'est à l'école que l'on vivra des expériences riches qui nous marqueront pour la vie entière et qui donneront envie de se passionner. A l'arrivée de Roger Tissot en 1977, la ville investissait sur les jeunes. Nous nous souvenons tous de nos classes de mer de 3 semaines

à l'île d'Oleron, des classes de neige de 3 semaines à Vassieu en Vercors, des classes vertes, des visites aux musées... Des moments riches pour les enfants en découverte, en vie extra-familiale, en dehors de la ville. Aujourd'hui tout cela a disparu, pourtant les jeunes d'aujourd'hui ont besoin de rêver de s'évader autant que ceux des années 80. Écoles vieillissantes, absence de matériel à la pointe du progrès, suppression des classes transplantées... Nos écoles reculent, malgré des enseignants motivés, mais le manque d'investissement est un handicap. Nos enfants méritent mieux, leur avenir sera sûrement plus difficile que le notre. Sinon ils nous accuseront là aussi.

n° utiles

Mairie - Tél. 04 72 49 52 49

3 av. Jean Estragnat
BP 12 - 69520 GRIGNY

Permanences du Maire :

jeudi de 16h30 à 19h,
sur rdv : Tél. 04 72 49 52 30

Relais Petite Enfance

Tél. 04 72 49 07 20

rue Émile Éveiller

Crèche du Vallon

Tél. 04 78 07 01 43

32 avenue des Arondières

Crèche des Arboras

Tél. 04 78 73 28 36

6 promenade Jacques Brel

MDR - Tél. 04 37 20 09 68

36 avenue des Arondières

Médiathèque Léo-Ferré

Tél. 04 78 73 51 91

rue du 11 novembre

Centre Social & Culturel

Tél. 04 78 73 25 83

4 place Félix Héritier

École Musique et Danse

Tél. 04 78 73 74 94

La Poste - Tél. 3631

lundi : fermée

mardi au vend. : 9h à 12h et

14h30 à 17h45. samedi : 9h à 12h

Police Municipale

La Rochère

Tél. 04 78 73 29 21

Tél. 06 07 88 35 53

Gendarmerie

Tél. 04 72 49 97 97

avenue Professeur Fleming

GIVORS

Commissariat - Tél. 17

rue Pierre Semard - GIVORS

Hopital Montgelas urgences

Tél. 04 78 07 33 40

Point Préfecture

Tél. 04 72 49 05 19

Maison de l'Emploi et des Services Publics

Maison de Justice et du Droit

Tél. 04 78 07 41 00

45, rue Roger Salengro - GIVORS

lundi au vend. : 9h - 12h15 et

13h30 à 17h

Déchetterie - Tél. 04 72 24 12 29

Chemin de Saint Abdon

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 31 mars

lundi au vendredi :

9h à 12h et 14h à 17h

samedi : 9h à 17h

dimanche : 9h à 12h

Collecte janvier à juin 2011

SECTEUR 1

LES MARDIS & VENDREDIS

Rues : Ampère, F. Aynard, G. Bernard, de Bouteiller, Buisson, Caraca, Cordier, Couriot, De Gaulle, Darcy, A. Dutartre, Éveiller, du Garon, V. Hugo, Isaac, F. Jay, 8 mai 45, A. Mayer, 11 Nov., de la Paix, Pasteur, M. Paul, de Pressensé, G. Raffin, F. Perrat, de la République, E. Rolland, de la Grande Rotonnière, F. Roussel, A. Sabatier (entre la rue Pasteur et la rue A. Mayer), J. Sellier, P. Sémard. **Av. :** des Arondières, J. Durand, J. Estragnat, de la Liberté, du 19 mars 62, J. Moulin, W. Rousseau. **Places** F. Héritier, J. Jaurès. Promenade J. Brél. **Lot.** Pont Paradis. **Impasse** Odet. **Chemin** de St Abdon.

SECTEUR 2

LES LUNDIS & JEUDIS

Lot : Bellevue, Bard, Gruizards, Clairière, Clos des Lilas, Pont d'en haut, Panoramique. **Av. :** Berthelot, de la Colombe, de la Fraternité. **Chemins** des Brosses, des Cazardes, des Charmes, du Cimetière, du Recou (+ la ZI). **Rues :** du Boutras, É. Combes, Y. Farges, J. Ferry, P. Langevin, Robespierre, des Faïenciers, Sabatier (entre le Boutras et la rue Pasteur), RN 86.

Collecte de sapins de Noël : début janvier 2011, le Grand Lyon, en partenariat avec les communes volontaires, met en place une collecte de sapins de Noël à des lieux et dates définies avec les services municipaux*.

« Faites de la propreté » : fin mai 2011, pour la 3^{ème} année consécutive, le Grand Lyon propose un événement festif sur les thèmes de la propreté. Votre mairie est invitée à mettre en place un événement « Faites de la propreté »*.

* : renseignements auprès de votre mairie ou www.grandlyon.com

Il n'y a jamais de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 15 août et 25 décembre.

1...2...TRI...PARTEZ !

un geste qui compte

Habitants de : Grigny, secteur 1

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2011

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
1 J	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 S	4 S	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 D	8 S	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 L	11 M	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 M
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 J
15 S	15 M	15 M	15 D	15 S	15 D
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 V
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 L	18 M	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 J
22 S	22 M	22 M	22 D	22 S	22 D
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 V
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 L	25 M	25 D
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 J
29 S	29 M	29 M	29 D	29 S	29 D
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 V
31 L	31 J	31 J	31 D	31 M	31 S

Habitants de : Grigny, secteur 2

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
1 J	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 S	4 S	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 D	8 S	8 J
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 V
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 L	11 M	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 M
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 J
15 S	15 M	15 M	15 D	15 S	15 D
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 V
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 L	18 M	18 D
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 J
22 S	22 M	22 M	22 D	22 S	22 D
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 V
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 L	25 M	25 D
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 J
29 S	29 M	29 M	29 D	29 S	29 D
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 V
31 L	31 J	31 J	31 D	31 M	31 S

Collecte des ordures ménagères (bac gris) Collecte sélective (bac de tri) Vacances scolaires